

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 71 (1997)

Artikel: Prangins : de la forteresse au château de plaisance : 1985-1995: 10 ans de recherches, 3000 ans d'histoire
Autor: Christe, François / Grand, Colette / Grote, Michèle
Kapitel: Les abords du château
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-836140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES ABORDS DU CHÂTEAU

Au gré des aménagements extérieurs, certaines observations ont été effectuées sur trois secteurs distincts des abords immédiats du château, soit le jardin potager en contrebas à l'ouest, avec ses locaux de service, le jardin au sud, qui donne lieu à une digression sur les églises de Prangins, et enfin les accès au château.

Le jardin potager

Ce jardin potager a été largement réaménagé au XVIII^e siècle⁸⁷. Quelques tranchées et sondages ont permis de relever la différence de remplissage entre les allées, avec les sables et graviers naturels en place ou en remblai pouvant atteindre 90 cm d'épaisseur, et les cultures, avec

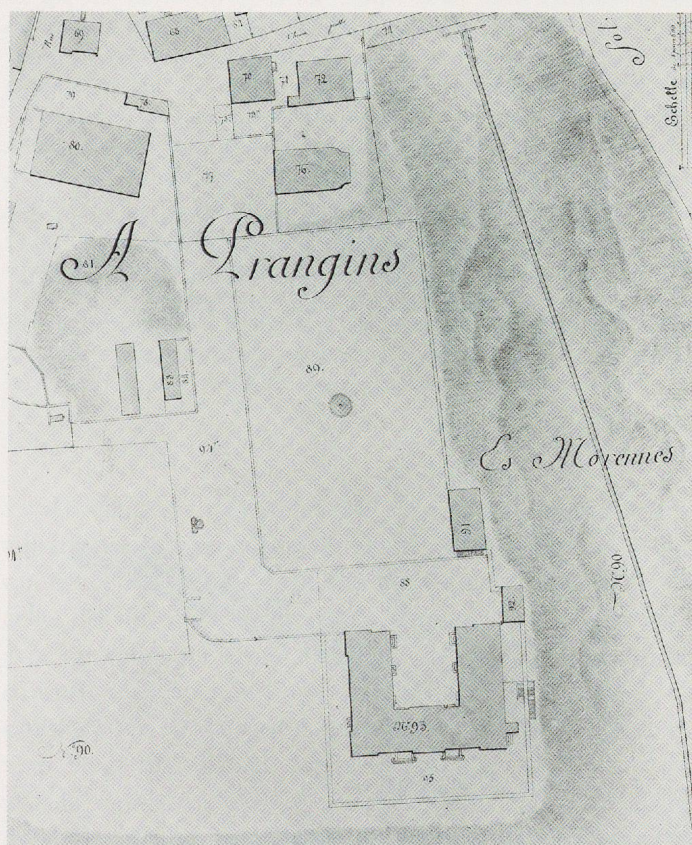


Fig. 65. Plan cadastral du château et de ses abords en 1836-1840 par Dumur (ACV, GB 247/b2, f° 1); la dépendance a été construite et l'église déplacée.

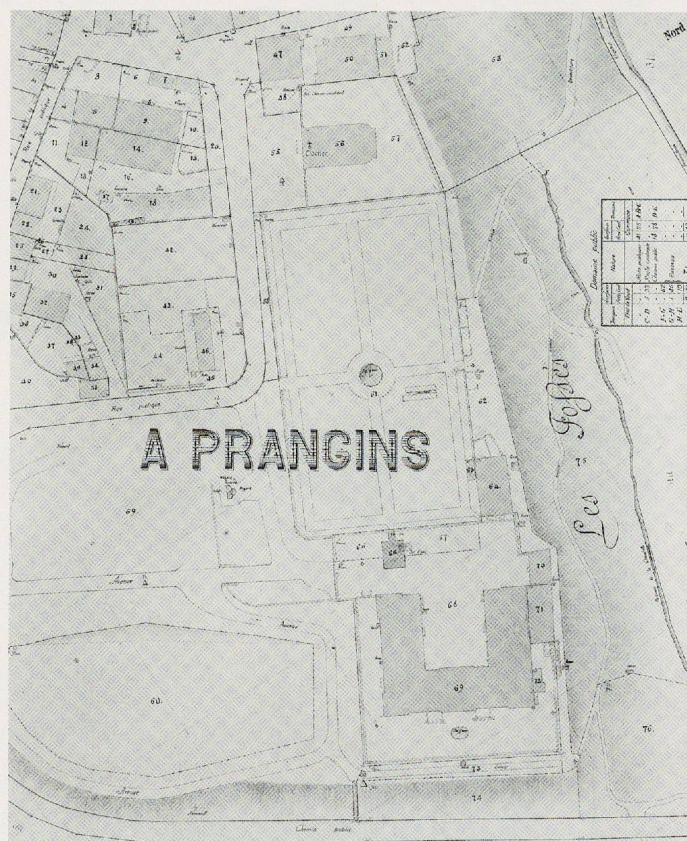


Fig. 66. Plan cadastral du château et de ses abords en 1903-1905 par Pelichet (ACV, GB 247/c, f° 1).

1,50 m de terre végétale rapportée. Le centre du potager et ses abords comportent des aménagements d'agrément ou de service, dont l'un préexiste à la période Guiguer.

La serre souterraine

La *serre souterraine*, comme l'appelle le *Journal* de Louis-François Guiguer de Prangins en 1772⁸⁸, n'a bien évidemment jamais vu fleurir d'orchidées : le mot est à prendre au sens de l'actuel *resserre*, soit ici d'un espace de rangement pour le matériel d'entretien du jardin potager sur lequel elle s'ouvre. Sa partie arrière était en outre aménagée en citerne, alimentée par les eaux de toiture du château (fig. 63).

Comme indiqué plus haut, l'analyse archéologique a mis en évidence deux étapes de construction, la première liée à l'érection du mur de terrasse VII² avec son escalier monumental reliant la cour d'honneur et le potager⁸⁹ (fig. 71-72); la serre sera ensuite prolongée lors de l'avancement du mur de terrasse X⁷ en créant deux petits caveaux latéraux de part et d'autre de la nouvelle entrée

(fig. 73). C'est alors que la serre sera dotée d'une protection contre les infiltrations d'eau, qui constitue un exemple rarissime, particulièrement complet, de travaux d'étanchéité du XVIII^e siècle, sans parallèles connus⁹⁰. Il s'agit d'une toiture à deux pans en tuiles posées régulièrement en couverture double, liées au mortier, et reposant sur un blocage de boulets et de débris de molasse; le sommet est doté de tuiles faîtières (fig. 68-69). Une couche de gravier sec recouvrait la toiture, améliorant encore le drainage des eaux d'infiltration, collectées dans des rigoles d'écoulement latérales (IX³); elles sont formées de petits boulets maçonnés au mortier soigneusement lissé et remplies également de gravier sec. Le raccord entre la toiture et les rigoles est formé par un rang de tuiles posé presque à la verticale, assurant ainsi une récolte optimale des eaux de ruissellement (fig. 68), rejetées à l'extérieur par une barbacane, dont le fond est constitué d'un bloc de molasse taillé, logé en deuxième étape dans le mur, après percement (fig. 67); le dispositif est complété par deux tuiles faîtières posées l'une sur l'autre de manière à former un canal.

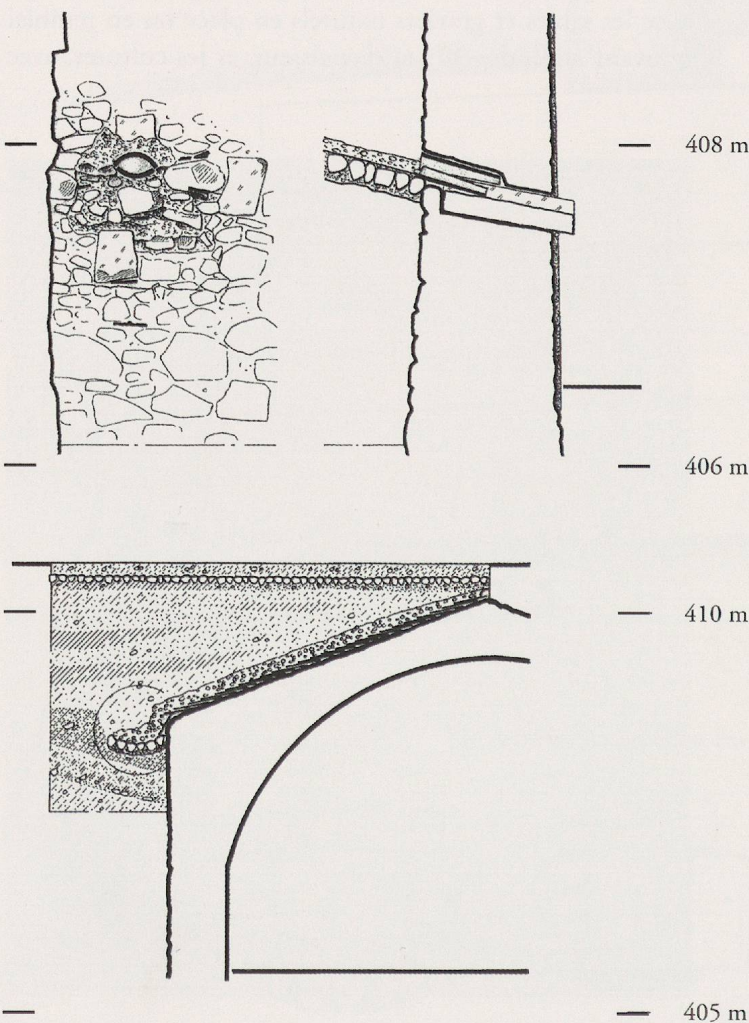


Fig. 67. Vue et coupe de la chantepleure ménagée dans le mur de terrasse VII², évacuant les eaux récoltées par la couverture de la serre souterraine (éch. 1:50).

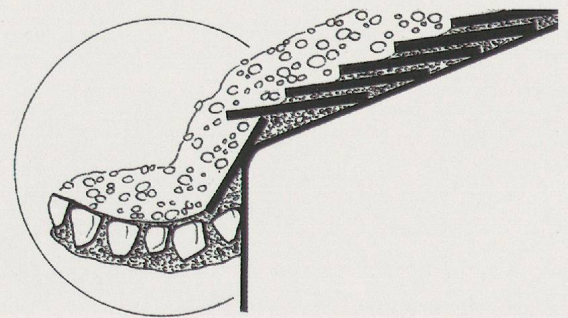


Fig. 68. Coupe de la serre souterraine avec sa couverture en tuile recouverte de gravier sec drainant les eaux dans les rigoles d'écoulement (éch. 1:100). A droite, détail de la pose du dernier rang de tuile et de la rigole d'écoulement.

Analyse de la couverture de la serre souterraine ⁹¹

Cette couverture comprend deux parties : la plus grande, à l'est, montre des tuiles identiques, à pointe tronquée, tandis que la plus petite partie à l'ouest est composée de plusieurs types de tuiles différents.

La partie orientale de la couverture est constituée d'un même type de tuile à découpe pointue et tronquée, de couleur saumon. La surface extérieure est caractérisée par des stries verticales tracées avec les doigts et coupées dans la pointe par des «moustaches». Elles semblent être aussi à peu près de mêmes dimensions : l'angle de la pointe varie entre 114° et 118° et la troncature est étroite (2,5 cm). Comme les tuiles sont fixées avec du mortier, le talon n'est plus indispensable à l'accrochage des tuiles et certaines sont même posées à l'envers, avec la surface intérieure visible. Cette dernière montre généralement le négatif de la planchette de bois utilisée comme foncet. Les éléments datés de ce type sont malheureusement trop peu nombreux pour tenter une datation précise. Les modèles les plus anciens sont datés 1720 et le plus récent 1849 ⁹². Cependant, selon l'analyse archéologique, la première étape de construction de cette toiture devrait remonter à 1730 environ.

La partie occidentale du toit est d'aspect très différent. La couverture est constituée d'éléments de récupération provenant vraisemblablement des anciens bâtiments démolis avant la reconstruction du château en 1732/1738-1739. On observe deux types de tuiles d'époques différentes. Le plus ancien est caractérisé par une surface extérieure dépourvue de toute gouttière et des découpes droites, en anse de panier plus ou moins aplaties et plus rarement pointues. Les couleurs de ces tuiles sont variables, allant du rouge au jaune en passant par le saumon. Selon la typologie des tuiles anciennes du canton de Vaud, le modèle le plus ancien de ce type, à découpe droite et qui provient du château de Grandson, remonte au début du XIV^e siècle ⁹³. Les éléments en anse de panier assez aplaties existent en tout cas dès la fin du XV^e siècle, selon les exemples comparables trouvés à l'abbaye de Bonmont ⁹⁴. L'autre type, un peu plus largement représenté, comprend des tuiles à découpe pointue surtout, dont la surface extérieure offre des stries verticales plus ou moins parallèles tracées avec les doigts et se terminant dans la pointe en forme d'accolade ou coupées par des stries horizontales en forme de «moustaches». Les modèles à découpe pointue tronquée sont peu nombreux dans cette zone du toit. Les tuiles à découpe pointue sont de couleur rouge saumon ou jaune. L'angle de la pointe est souvent assez fermé (92°-104°). Les tuiles les plus anciennes de ce type apparaissent en tout cas dès le début du XVII^e siècle. De plus, il ne semble pas y avoir d'éléments à pointe très ouverte plutôt caractéristiques du XIX^e siècle. L'analyse archéologique, qui situe la construction de la toiture de la serre souterraine dans les années 1730, confirme et précise, dans le cas des tuiles à pointe tronquée notamment, la chronologie proposée ci-dessus à partir de la typologie des tuiles anciennes du canton de Vaud.

Michèle Grote

La datation des tuiles de cette toiture présente un apparent paradoxe, puisque c'est la partie la plus ancienne qui est couverte avec des tuiles neuves du même type que celles des toitures du château, alors que la plus récente l'est avec des tuiles anciennes. Nous en proposons l'explication suivante : comme indiqué plus haut ⁹⁵, préfigurant les physiocrates, le baron a commencé ses travaux par le réaménagement du domaine; il couvrirait dès lors la serre avec le même lot de tuiles que celui commandé pour l'aile nord du château, reconstruite en premier. Le soin apporté aux barbacanes montre qu'il ne s'agit pas là d'un état provisoire. La présence de matériaux de récupération, tuiles ici ou blocs de pierre dans les murs de terrasse de l'étape X,



Fig. 69. Détail du pan sud de la serre souterraine.

indique qu'une partie des édifices antérieurs au château actuel est déjà démolie lors de leur construction.

C'est à cet endroit que s'observe le mieux un accident important affectant l'ensemble des maçonneries du mur de terrasse ouest : les linteaux couvrant l'accès aux deux caveaux latéraux ont cédé, nécessitant la construction d'un bouchon. La toiture de la serre présente une large faille colmatée au mortier. Ces blessures sont dues à un important tassement du mur de terrasse, traduit ailleurs par la rupture des boutisses en molasse qui solidarisent les massifs d'ancrage et le mur. Des réparations y sont mentionnées en 1772 ⁹⁶, et le phénomène s'explique par le défaut de fondation du mur, implanté dans le comblement insuffisamment compacté de l'ancien fossé (fig. 70).

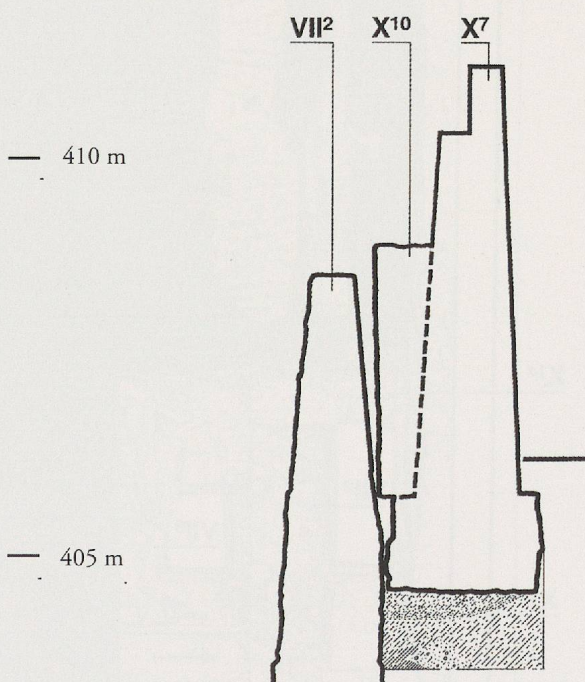


Fig. 70. Coupe dans les deux derniers murs de terrasse VII² et X⁷, beaucoup moins profondément fondé (éch. 1:100; légende en fig. 16).

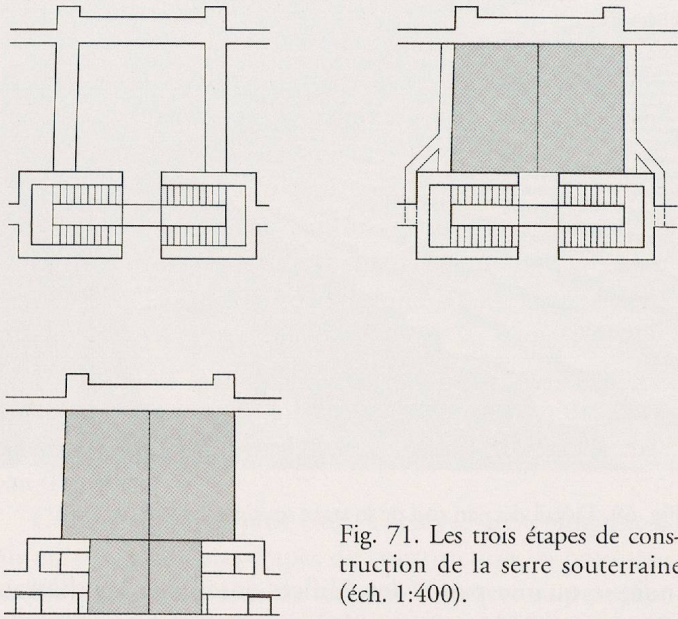


Fig. 71. Les trois étapes de construction de la serre souterraine (éch. 1:400).

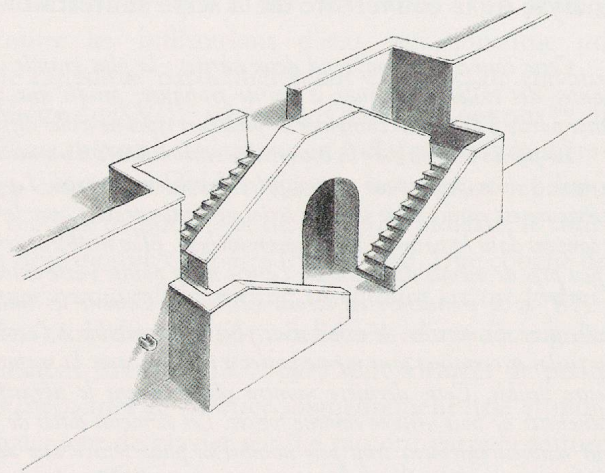


Fig. 72. Restitution de l'escalier monumental de la serre souterraine.

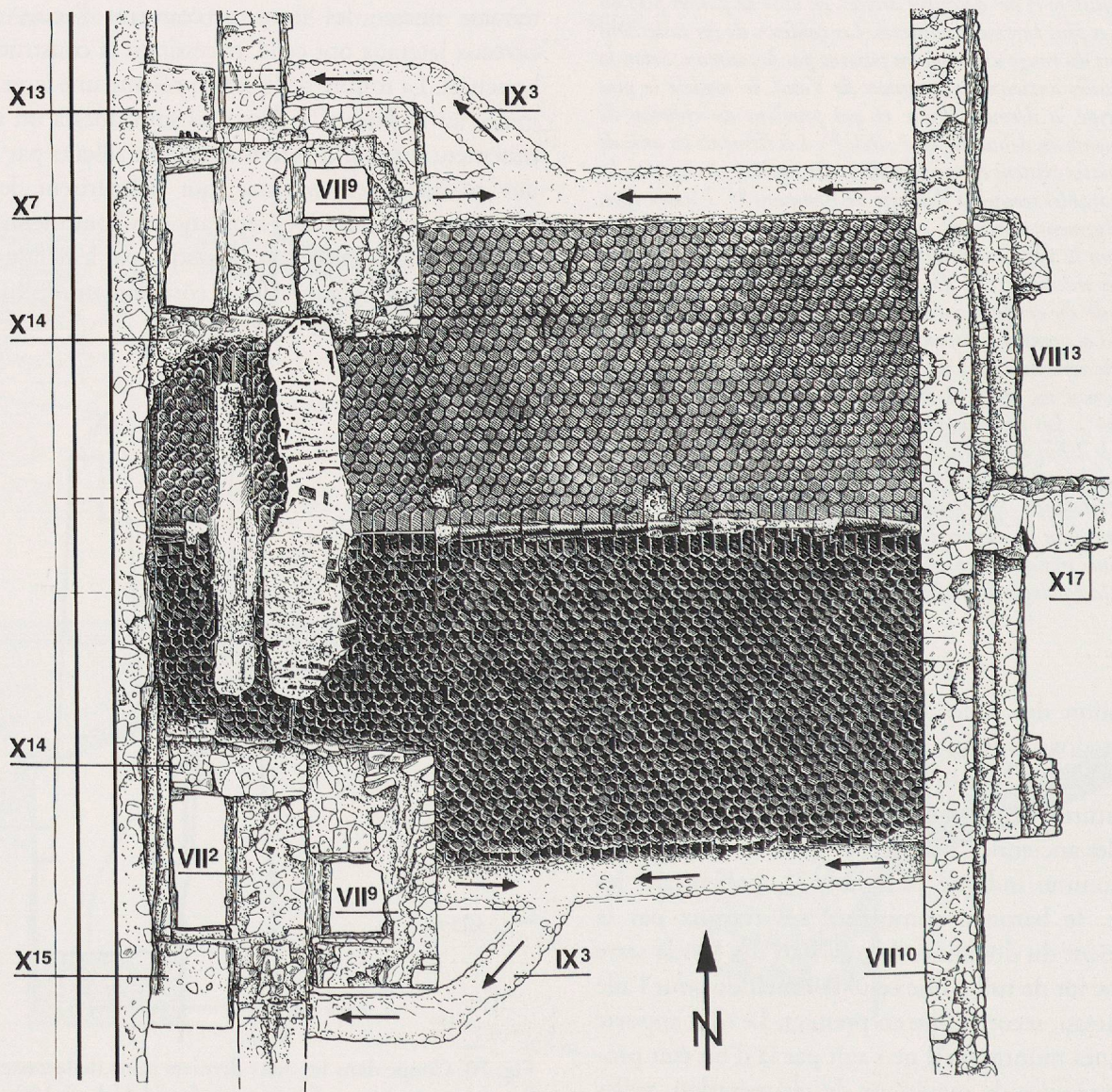


Fig. 73. Plan de détail de la serre souterraine (éch. 1:100).

La dépendance

Cette autre *Serre et grenier dessus* ⁹⁷ est postérieure à la précédente. L'analyse des maçonneries y a révélé trois états successifs, repérés pour l'essentiel dans la paroi est (X¹⁹), singulièrement à l'angle sud, à l'emplacement du mur d'échiffre de l'escalier vers la terrasse du château ⁹⁸. Ce premier état est fermé au nord par un mur est-ouest (X²⁰), plus ouvert que la dépendance; dégagé à l'angle nord-est de celle-ci sur une longueur de 8 m, large de 60 cm, avec deux ressauts de 15 cm, il a été observé entre le fond de fouille à 404,68 et 405,35, avec une maçonnerie de boulets assez régulière liée avec un mortier jaune. Il est recouvert par le contrefort du mur d'échiffre X¹⁹ et correspond au mur bordant un clos trapézoïdal porté sur le plan de 1743, avant la construction de la dépendance rectangulaire (fig. 74-76).

Une première construction de plan indéterminé vient flanquer l'escalier, dont subsistent les claveaux en molasse

d'un arc engagé dans l'angle sud-ouest du pilier; ils présentent à l'intérieur une feuillure de 4 cm.

Ce percement est ensuite désaffecté lors de la construction de la dépendance, dont une solive du premier étage est engagée dans le bouchon; cet état comporte des éléments en remploi, comme la base des piliers, avec notamment une ancienne borne, et l'une des poutres qu'ils soutiennent, qui présente une mortaise inutile à son extrémité. La dépendance a été construite autour de 1750, d'après l'âge de plus de 80 ans que lui prêtent les *procès-verbaux* de 1838 ⁹⁹.

Un petit bâtiment, démoli en 1986 avec la serre à l'angle sud-ouest, était accolé à l'ouest de la dépendance et au mur du jardin potager, maçonné à la chaux en boulets avec de nombreux blocs de pierre de Meillerie; l'encadrement de la porte était en calcaire blanc bouchardé, la base des piédroits refaite au ciment. Il n'a pas encore fait son apparition sur le plan de 1903.



Fig. 74. Angle sud-est de la dépendance, avec la chaîne d'angle du premier état et l'arc couvrant un percement du deuxième.

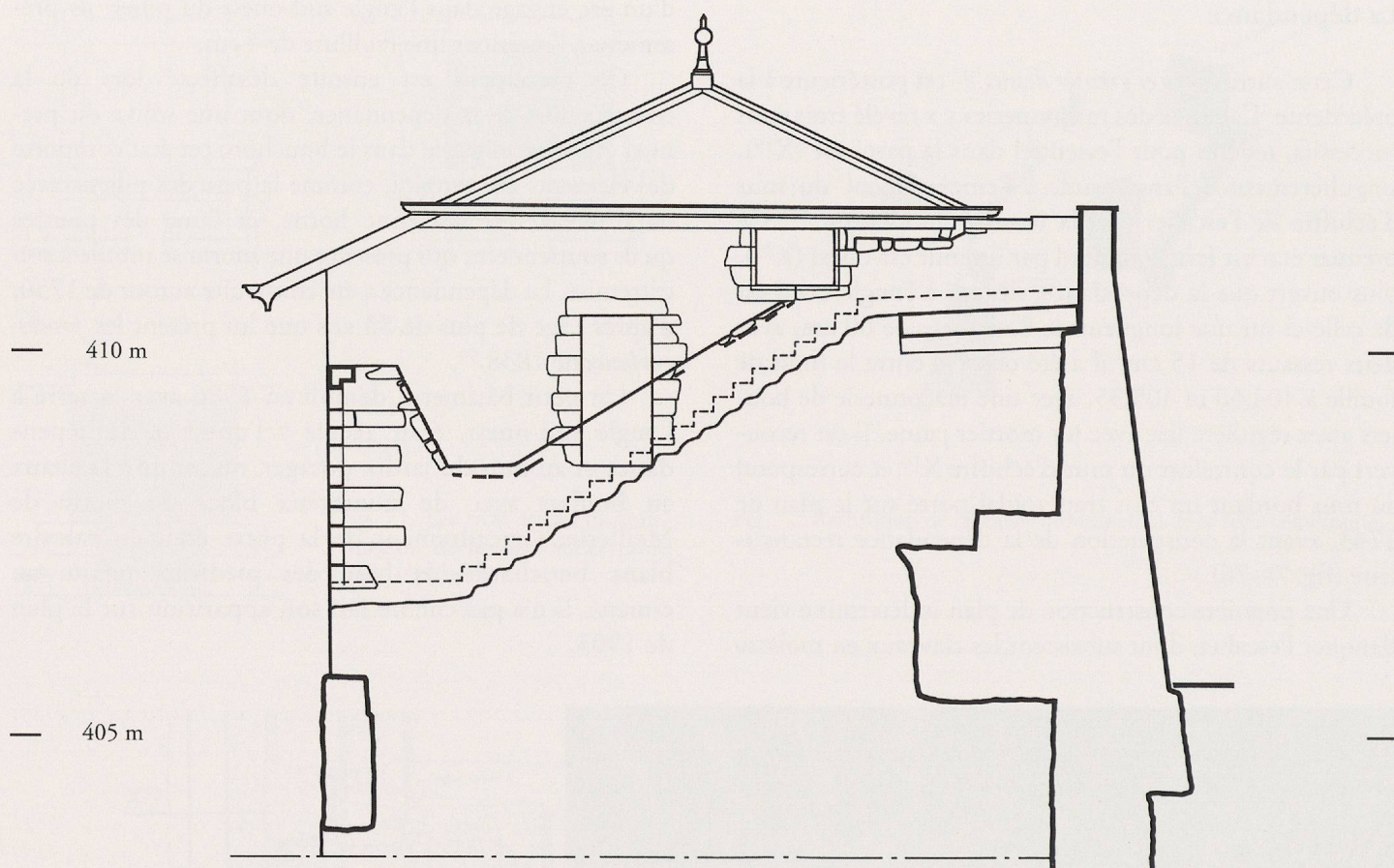


Fig. 75. Façade est de la dépendance (éch. 1:100).

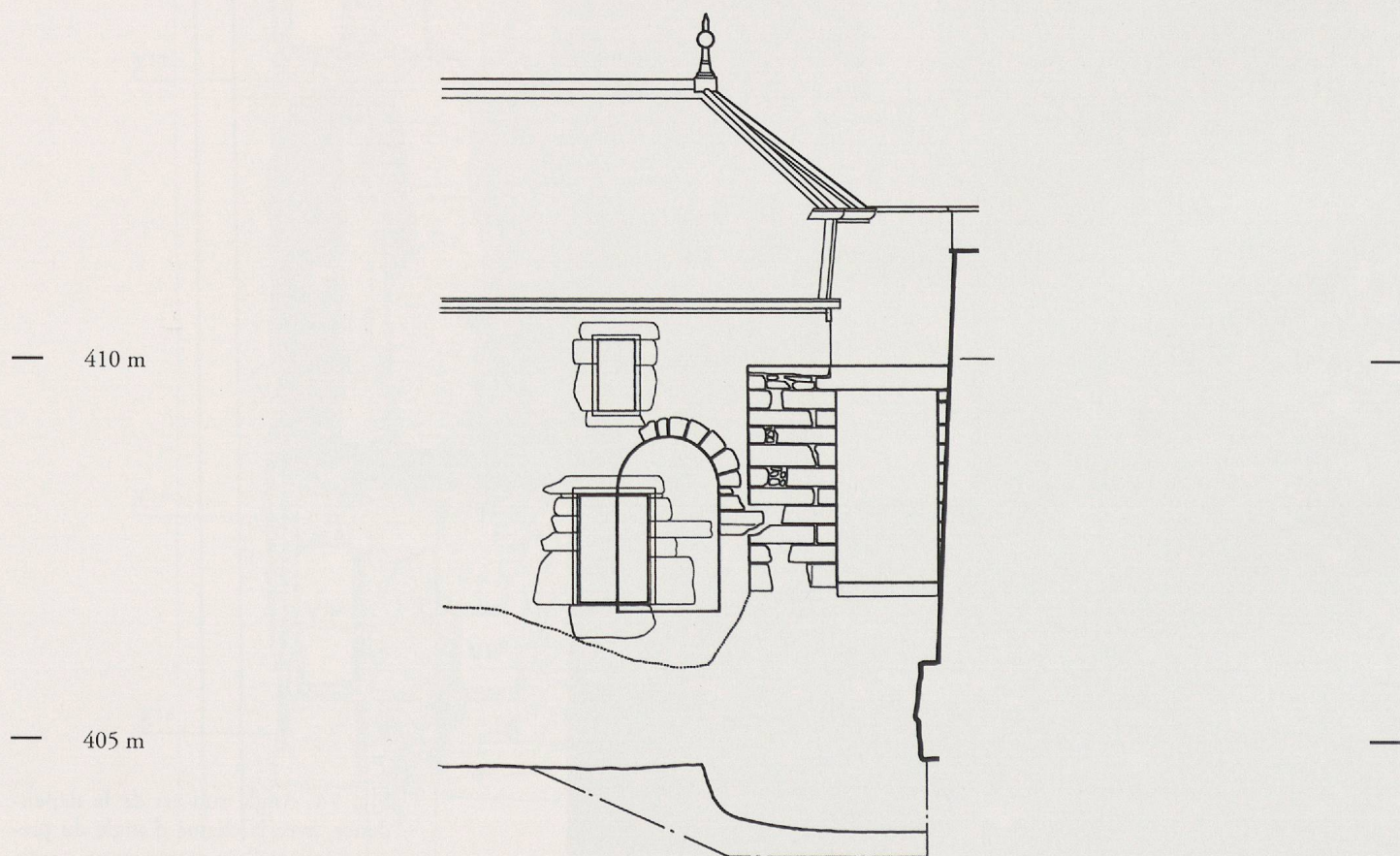


Fig. 76. Extrémité est de la façade sud de la dépendance (éch. 1:100).

Le bassin

Placé au centre du jardin, d'un diamètre de 7 m, profond de 60 cm dont 10 hors de terre, il est construit en dalles de calcaire blanc avec un fond à 406,75 (fig. 78); la bordure, large de 24 cm, est sculptée de gorges flanquant un tore en demi-cœur renversé (fig. 77); le fond repose sur une forte fondation de boulets avec quelques fragments de brique, excédant de 40 cm le diamètre du bassin, et profonde de 1,45 m sous son sommet dans les sables et graviers en place; les dalles sont posées en bandes rectilignes orientées nord-sud, d'une largeur de 1,10 m au centre, se rétrécissant vers les bords, avec une longueur très variable, de 160 à 40 cm. Des marques de pose ont pu être relevées, avec M au milieu, 1 à 4 vers l'est, 1 à 3 frappé d'un petit triangle à l'ouest. La fontaine est haute de 53 cm sur une base de 34 cm de côté, surmontée d'un tronc de cône inscrit haut de 21 cm; des caractères gravés ont pu être relevés sur trois des faces du socle, soit *1729*, *IICR*, et *AIRDB* (fig. 77)

L'adduction actuelle se fait par un tube en fonte perforant la bordure, grossièrement engagé dans le socle; la partie supérieure a été démontée pour engager un tuyau à réduction filetée. La face opposée est perforée d'un trou plus soigneusement façonné. La vidange se fait vers le nord, par une rigole s'élargissant de 30 à 110 cm creusée dans la bande centrale, où elle a fait disparaître les marques de pose, déversant dans un tuyau en béton remplaçant une coulisse en briques pleines jetées en vrac en fond de fouille. La vidange originelle se faisait vers l'ouest par une rainure large de 6 cm débouchant à travers la bor-

de, dépourvue de fondation à cet endroit, dans une canalisation disparue dont la fosse a été observée en coupe.

Les accès

Ceux-ci sont profondément tributaires de la topographie, fort tourmentée à l'origine¹⁰⁰. Ainsi, l'observation attentive en sondages de la micro-stratification des sables et graviers naturels a permis de mettre en évidence la topographie du site et de tenter une représentation du tracé des fossés. Une inversion de pendage, similaire à celle observée à la rupture de pente sous la terrasse ouest du château, montre que l'extrémité orientale au moins de l'allée d'accès actuelle au château correspond à un point haut. La discontinuité des monticules expliquerait dès lors que l'on ait jugé plus simple, aux premiers temps du château, d'y accéder en traversant les fossés au niveau du jardin potager, où ils présentent une largeur moindre, avant d'en tirer un avantage défensif par l'établissement d'un pont-levis à l'emplacement que l'entrée occupe aujourd'hui.

Après comblement des vallons, une allée continue, privée à l'origine, relie le château au village; elle domine le potager au nord et l'amorce du vallon sud. Un sondage ponctuel a révélé, sous l'enrobé actuel, la présence de deux anciens niveaux de circulation très compactés, le premier de tout-venant jaunâtre épais de 5 cm, en recharge d'une couche de 15 cm de limons argileux gris avec fragments de terre cuite; tous deux présentent un dévers au nord

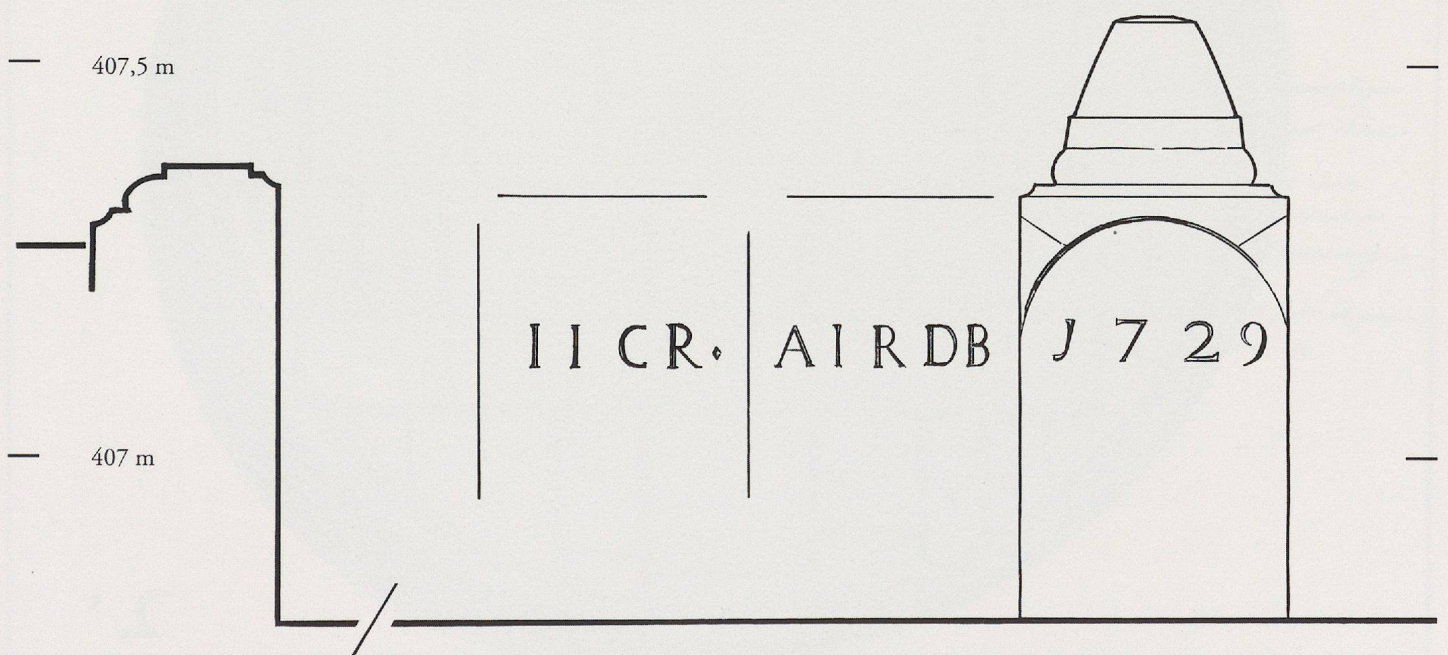


Fig. 77. Coupe de la bordure du bassin du jardin potager et vue de sa fontaine, avec les inscriptions relevées sur les autres faces (éch. 1:10).

jusqu'à un caniveau en éclats de boulets liés au mortier à la chaux, large de 70 cm. Enfin, sur le versant du fossé opposé au portail d'entrée, une tranchée étroite a montré la présence de maçonneries, observées de manière très fragmentaire : un mur en boulets orienté nord-sud, large de 50 cm, a été dégagé; il borde à l'ouest une chape de mortier, avec un possible retour du mur vers l'ouest. Il pourrait s'agir d'une défense avancée de l'entrée, comme un bourg de château.

Le jardin sud

Cette partie du domaine est une création de Jean-Georges Guiguer, qui comble le vallon sud dès 1756 pour créer une promenade ¹⁰¹ entre les buttes accueillant le château et l'église médiévale. Un amas de boulets et de blocs de calcaire taillés, sans connexion, correspond à la démolition partielle de l'ancien mur de terrasse pour don-

ner accès au nouveau parc, en partie au moins comblé par les matériaux de la butte de l'ancienne église et de son cimetière, comme l'indiquent les ossements humains prélevés dans le remblai.

Une série de sondages à l'emplacement de l'ancienne église n'a pas révélé la présence de maçonneries; en revanche, un réseau de fossés à remplissage limoneux plus ou moins organique, avec des nodules de mortier à la chaux et des fragments de brique et de tuile, dont certains coïncident avec le plan de l'ancienne église, pourraient correspondre aux fossés de fondation des murs après récupération des matériaux. Plusieurs fragments d'ossements humains ont été rencontrés, notamment dans une fosse creusée dans les sables et graviers où ils paraissaient être en connexion; la présence d'une tombe à cet endroit n'a pas pu être vérifiée, la fouille s'étant faite clandestinement ¹⁰². Ce ne sont donc que les documents anciens qui permettent d'alimenter ce chapitre.

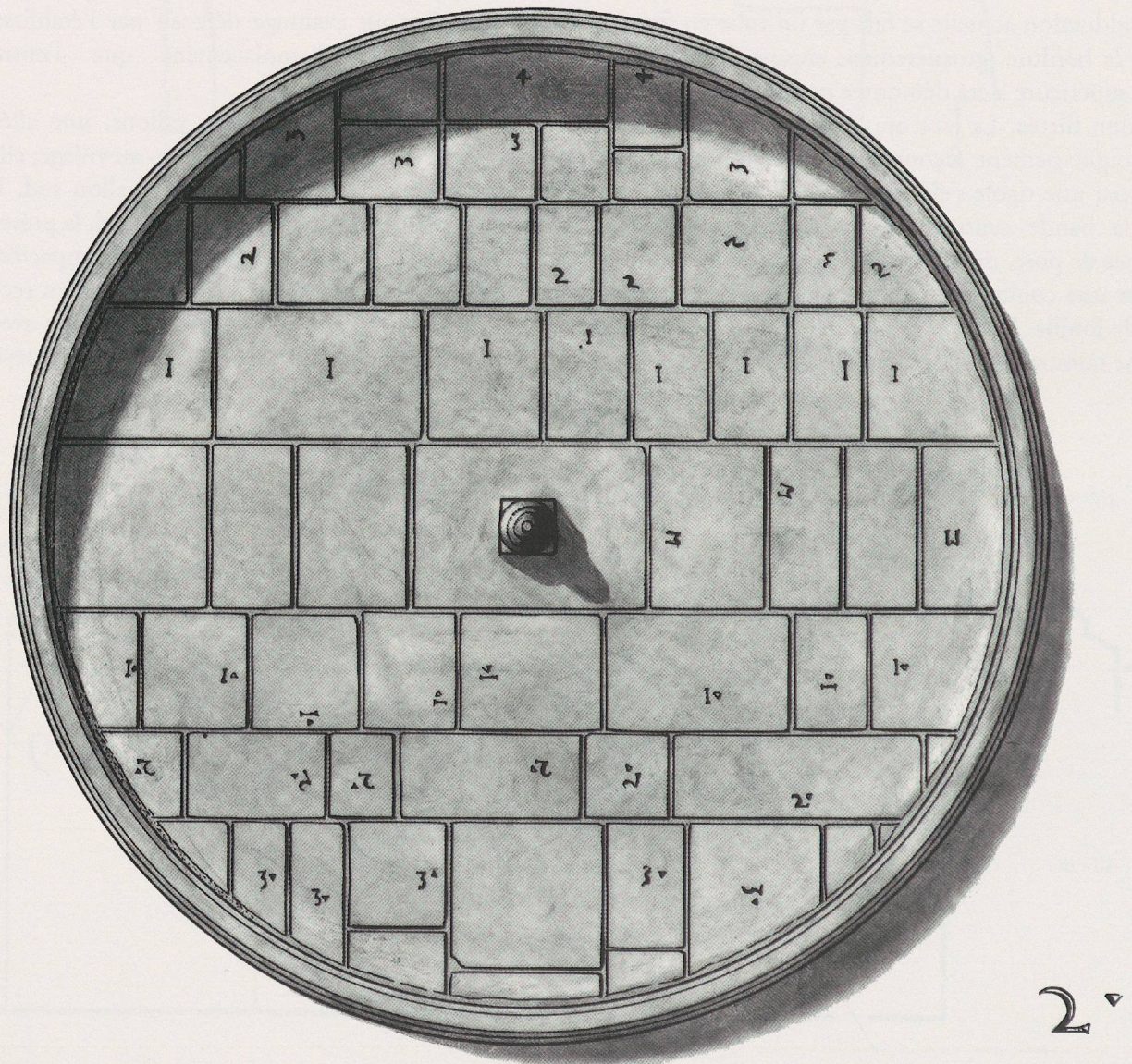


Fig. 78. Plan du bassin du jardin potager, avec le système de numérotation des dalles (éch. 1:50). Détail d'une des marques de pose.

Les églises de Prangins

L'ancienne église romane dédiée à saint Pancrace, paroissiale avant 1236 ¹⁰³, figure encore sur le plan de 1743 (fig. 52), sur une butte dominant le cimetière et l'ancien vallon au sud du château. Le plan et l'élévation en sont connus par un relevé de 1720 ¹⁰⁴; le bâtiment de 15 par 6 m comporte une nef unique avec abside. Les murs sont chichement percés, et l'entrée se fait à l'ouest par un porche qui précède le clocher (fig. 79). Au XVIII^e siècle, elle est perçue comme «un vieux et petit bâtiment vis-à-vis du château du côté de vent qui figure mal» ¹⁰⁵. Elle sera démolie en décembre 1757 pour la modique

somme de 50 florins, alors que la charpente du nouveau temple en coûtera 4250, la «barquée» de cailloux valant 340 florins.

La nouvelle église sera reconstruite de 1757 à 1762 «en pendant de la cour d'honneur du château classique» ¹⁰⁶, entre le village et le potager, avec une orientation nord-sud perpendiculaire à l'ancienne. Le baron Jean-Georges Guiguer en fournit les plans en 1756 et participe aux frais de construction pour près d'un tiers des 24 000 florins nécessaires. L'architecte est Jean-Louis Bovet père, qui adopte un plan «ovale» de tradition «genevoise» ¹⁰⁷, dérivé de Saint-Pierre à Genève et de Saint-Martin-in-the-Fields à Londres ¹⁰⁸.

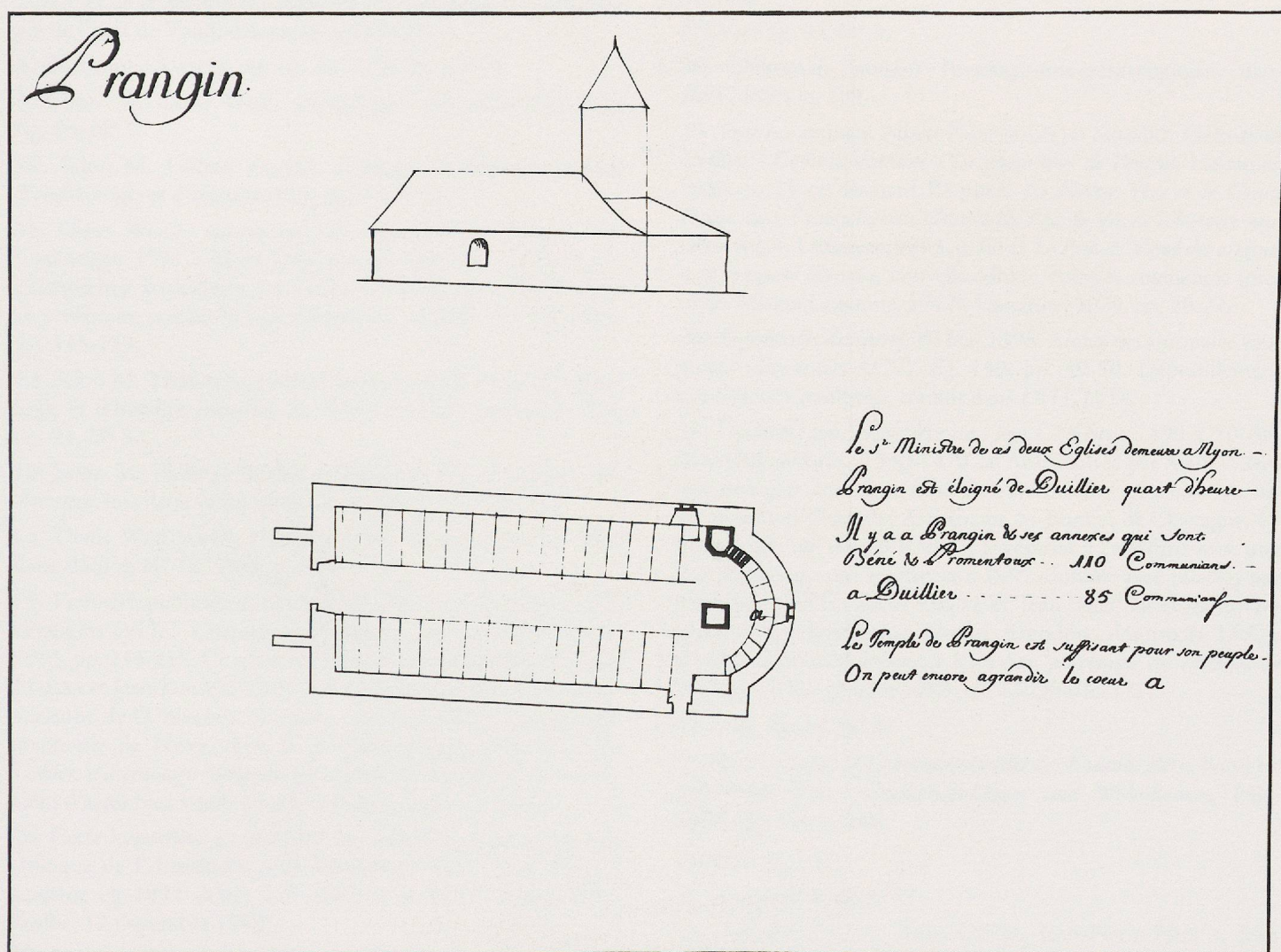


Fig. 79. Façade et plan de l'ancienne église de Prangins en 1702 par Gignillat (ACV, GC 1483, f^o 29).

